



CÉLÉBRATION HOCKEY FÉMININ CAROLINE OUELLETTE



RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES Divisions M11-AA - A - B & M13-AA - A.

La Célébration Caroline Ouellette est régie par les règlements de Hockey Canada, Hockey Québec et ses propres règlements. Les règlements d'opération de la Célébration Caroline Ouellette, ont été élaborés de concert avec le département de la régie de Hockey Québec.

ENREGISTREMENT D'ÉQUIPE

Avant son premier 1^{er} match, chaque équipe doit présenter au registraire de l'événement Célébration hockey féminin Caroline Ouellette les documents suivants:

- Feuilles de matchs des 5 derniers matchs de l'équipe.
- Le formulaire d'enregistrement (T-112) & alignement officiel de l'équipe devra être envoyé par courriel au plus tard le 10 décembre à l'organisation de la Célébration.
celebrationhockey@gmail.com

Note : Les équipes formées à partir d'inscriptions individuelles pour la Célébration ne sont pas tenues de se conformer à ces règles. Ces joueuses doivent se présenter au registraire avant chacun de leur match.

VISITEUR – RECEVEUR

- Chaque équipe sera receveur pour un match et visiteur pour un match. un match receveur et un match visiteur. Le 3e match a été attribué au hasard par l'organisation de la Célébration.
- Couleur de chandails : L'équipe locale portera la couleur foncée, l'équipe visiteuse la couleur pâle.
- **Exception : Lors des matchs impliquant les équipes en inscriptions individuelles telles que les Mini-Canadiennes, Mini-Stars, ou équipes nommées en l'honneur d'une olympienne(M13-AAA), vous devrez porter la couleur de chandail différente à celles-ci. Ces équipes ont seulement 1 couleur de chandail.**

FORMAT DU TOURNOI

Divisions M11-AA, M11-A, M11-B, M13-AA, M13-A :

- Trois matchs garantis
- Demi-Finales pour les quatre meilleures équipes.
- Une Finale par division.

CLASSEMENT GÉNÉRAL & SYSTÈME DE POINTS

Victoire	3 points
Match Nul	1 point
Défaite	0 point
Franc jeu	1 point

PROTOCOLE DE MATCH

- **M11-AA, M11-A, et M11-B**
 - Échauffement : 3 minutes
 - 1^{re} période – 10 minutes chronométrées
 - 2^e période – 10 minutes chronométrées
 - 3^e période – 12 minutes chronométrées

- **M13-A et M13-AA :**
 - Échauffement : 3 minutes
 - 1^{re} période – 12 minutes chronométrées
 - 2^e période – 12 minutes chronométrées
 - 3^e période – 12 minutes chronométrées

DIFFÉRENTIEL DE BUTS

- Différence de sept (7) buts
 - Il n'y aura donc pas de temps continu à moins qu'une (1) équipe ait une avance de sept (7) buts après la deuxième (2e) période sur son adversaire. A ce moment-là, le temps de jeu deviendra continu, et ce, jusqu'à la fin du match. Ceci s'applique nonobstant que la différence de but soit modifiée par la suite.
 - **NOTE : Les punitions sont à temps chronométrées.**
- Différence de plus de neuf (9) buts
 - Les officiels hors-glace n'affichent plus le pointage au tableau indicateur lorsqu'il y aura différence de plus de 9 buts.

DEMI-FINALE ET FINALE

Lors des matchs de demi-finale et de finale, après l'application des règles de la formule Franc Jeu, en cas d'égalité après les trois (3) périodes de jeu réglementaire, il y aura période de surtemps selon le mode suivant :

- Une seule période supplémentaire de dix (10) minutes à temps arrêté avec un alignement de quatre (4) joueuses par équipe plus un (1) gardienne de but à l'exception des joueuses punies qui doivent servir leur punition, et de l'application des règles de la formule Franc Jeu. Le premier (1^{er}) but marqué met fin au match.
- Après cette période de surtemps de dix (10) minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade. (Réf. : 9.7.2 H.Q)
- L'équipe ayant terminé le plus haut au classement de la ronde préliminaire sera désignée comme équipe locale.

FUSILLADE - DEMI-FINALE ET FINALE

- S'il y a toujours égalité entre les deux (2) équipes, l'entraîneur.e enverra une joueuse pour tenter de déjouer la gardienne de but adverse, il n'a pas à informer les officiels de l'ordre de ses trois (3) joueuses.
- Advenant encore une égalité après cette première (1re) ronde, l'entraîneur.e désignera un à la fois les joueuses qui participeront à la fusillade. Toutes les joueuses, à l'exception de la gardienne de but, devront participer à la fusillade avant qu'une joueuse ne revienne une deuxième fois.

- Une joueuse qui se trouvait au banc des punitions à la fin de la période de surtemps est admissible à participer à la fusillade.
- La fusillade se déroulera de la façon suivante :
 - L'équipe qui reçoit (local) a le choix de déterminer si elle débute ou non la fusillade.
 - Après que le choix est fait, l'équipe désignée envoie sa première joueuse qui tente de déjouer la gardienne de but adverse.
 - Ensuite la première joueuse de l'autre équipe fait de même, et ainsi de suite jusqu'à ce que les trois (3) joueuses de chaque équipe aient effectué une ronde complète.
 - Le choix de l'entraîneur.e ne représente pas l'ordre dans lequel les joueuses doivent se présenter au centre de la glace pour effectuer leur lancer.
 - Les règles de jeu des tirs de punition s'appliquent.
 - Les tirs se font à tour de rôle et aucun tir simultané sur chacune des deux (2) gardiennes de but n'est accepté.
 - L'équipe ayant marqué le plus de buts dans cette ronde complète est proclamée gagnante.
- Lorsqu'un deuxième ou un troisième tour devient nécessaire pour briser l'égalité, l'ordre de passage des joueuses est laissé à la discrétion de l'entraîneur.e et peut ne pas respecter l'ordre du premier tour. Ainsi, à chaque tour, toutes les joueuses qui terminent le match devront participer à la fusillade avant qu'une joueuse ne revienne une autre fois. Le match prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'une joueuse de chaque équipe ait effectué un tir vers le but.

DEMANDE DE MESURAGE

Aucune demande de mesurage ne sera acceptée lors de l'événement Célébration hockey féminin Caroline Ouellette.

FRANC JEU

La formule Franc Jeu s'applique. En cas d'égalité après trois (3) périodes, si une (1) seule équipe a perdu son point de comportement, celle-ci débute en infériorité numérique.

DIVISION	CLASSE	POINTS FRANC JEU	
		MINUTES DE PUNITION	POINTS
M11	AA, A et B	10 min et -	1
		11 min et +	0
M13	A et AA	12 min et -	1
		13 min et +	0

TEMPS D'ARRÊT

Un temps d'arrêt (30 secondes) par équipe par match sera permis.

DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ (Réf. : Article 9.8 - Règlements Administratifs)

Il est important de savoir que pour chaque tour de départage, l'objectif est d'identifier la ou les meilleures équipes. Chaque critère a pour but d'éliminer une ou des équipes jusqu'à l'atteinte de l'objectif qui est d'identifier la ou les meilleures équipes. Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants:

À chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe.

Lorsque la première (1ère) équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la deuxième (2e) équipe si nécessaire et ainsi de suite.

- A. Le plus grand nombre de points.
- B. Le plus grand nombre de victoires.
- C. Le moins de but contre.
- D. Le plus de but pour.
- E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.
Note 1: Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.
- F. L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc Jeu.
- G. Par tirage au sort.

OFFICIELLES

La Célébration Hockey Féminin a à cœur le développement des officielles au hockey et la Célébration sert d'événement de développement et d'encadrement pour nos jeunes officielles au Québec.



Il est à noter que lors de certains matchs, il pourrait y avoir un mentor ou un « shadow » sur la glace pour encadrer les officielles. Ceux-ci pourraient intervenir en cas de besoin, sinon, elles seront présentes uniquement pour l'encadrement des officielles.

Soyez patient et respectueux.

Merci de partager ces informations avec vos entraîneur.e.s, joueuses et parents.

BONNE CÉLÉBRATION!

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Caroline Ouellette", with the number "13" written below it.